Vers un fédéralisme européen

Les Institutions Européennes

Présentation

De l'Union Européenne

Les 27 pays de l'UE

- l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, la Bulgarie, Chypre, la Croatie, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie, la Lituanie, la Lettonie, le Luxembourg, Malte, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République tchèque, la Roumanie, la Slovaquie, la Slovénie et la Suède.
- 27 pays et 24 langues officielles

Source *Toute l'Europe*

Les pays candidats

- Huit pays sont officiellement candidats pour entrer dans l'Union Européenne :
  - la Turquie (1999-2005 - négociations suspendues)
  - le Monténégro (2010-2012)
  - la Serbie (2012-2014)
  - la Macédoine du Nord (2005-2022)
  - l'Albanie (2014-2022)
  - la Moldavie (juin 2022 8-11-2023)
  - l'Ukraine (juin 2022 8-11-2023)
  - la Bosnie-Herzégovine (15-12-2022 8-11-2023)
  - la Géorgie, officiellement candidate depuis le 14 décembre 2023. Les négociations d'adhésion n'ont pas encore débuté.
- Le Kosovo a déposé sa candidature le 15 décembre 2022 mais n'a pas encore le statut de candidat.

https://www.touteleurope.eu/fonctionnement-de-l-ue/turquie-albanie-macedoine-du-nord-ou-en-sont-les-pays-candidats-a-l-elargissement/

La carte

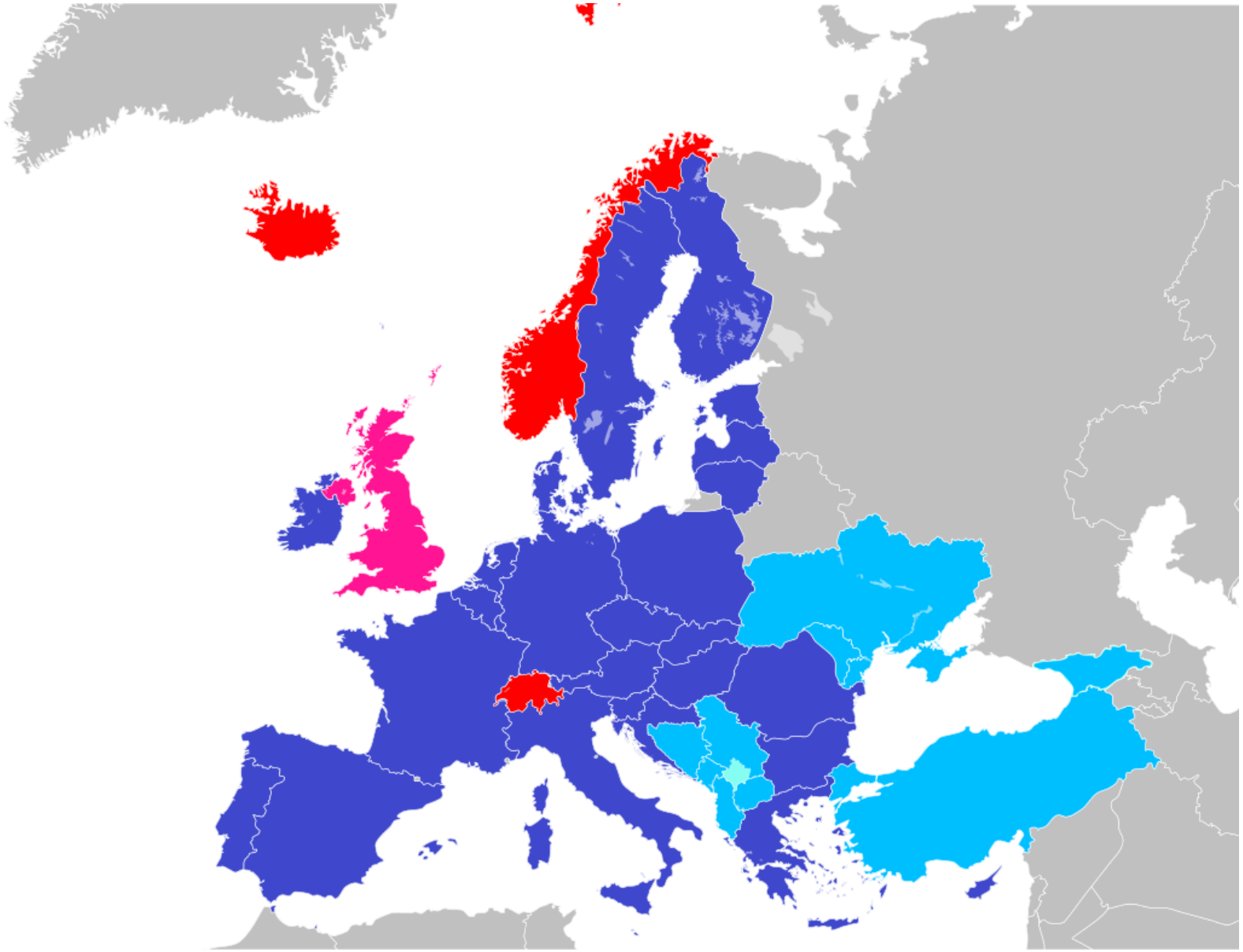

https://fr.wikipedia.org/wiki/Futur_%C3%A9largissement_de_l'Union_europ%C3%A9enne

Les dates clé de la création européenne

- L'Union Européenne est l'héritière de la CECA, du marché commun, de la Communauté Economique Européenne
- C'est avant tout **un grand marché**, elle a été pensée comme tel. Chacun des traité ci-dessous inclut le précédent. **C'est une construction gigogne**

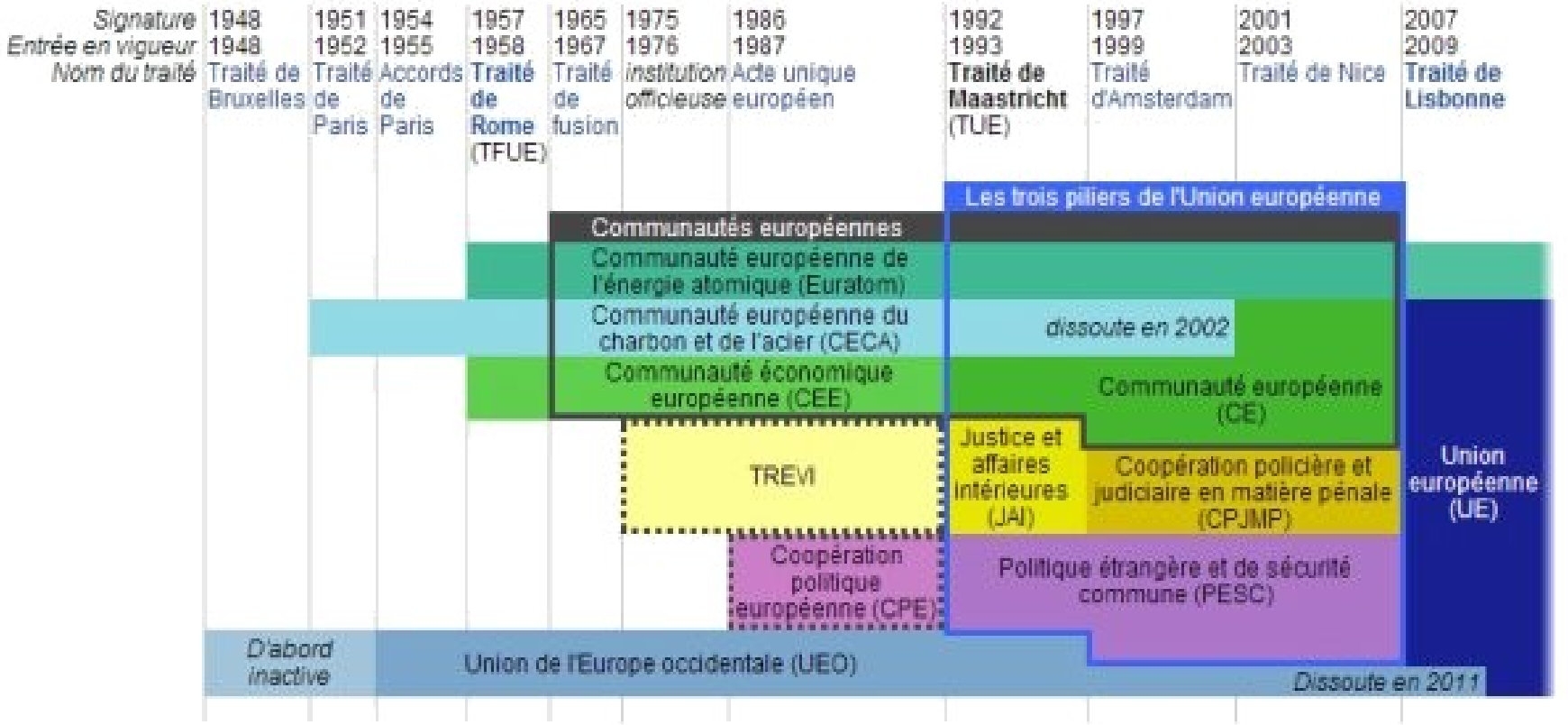

Les traités européens

TUE – TFUE

TUE

- TUE : Traité de l'Union Européenne
  - 55 articles -15 pages
  - **Disposition communes (art 1 à 8)**
  - Dispositions relatives aux principes démocratiques (art 9 à 12)
  - **Dispositions relatives aux institutions (art 13 à 19)**
  - Dispositions sur les coopérations renforcées (art 20)
  - Dispositions générales politique extérieure et de défense (art 21-22)
  - Dispositions spécifiques politique extérieure et de défense
    (art 23 à 46)
  - **Dispositions finales (art 47-55)**

TFUE

- TFUE : Traité de Fonctionnement de l'Union Européenne
  - 284 articles - 60 pages
  - Les principes (article 1)
  - **Catégories et domaines de compétences (art 2 à 6)**
  - Disposition d'application générale (art 7 à 17)
  - Non-discrimination et citoyenneté de l'Union (art 18 à 25)
  - Les politiques et actions internes (art 26 à 100)
  - Règles communes rapprochement des législations (art 101 à 197)
  - Association des pays et territoires d'outre-mer (art 198 à 204)
  - Actions extérieures (art 205 à 222)
  - Dispositions institutionnelles et financières (art 223 à 284)

Article fondateur

Des traités européens (art 1 du TUE)

- Par le présent traité, les **HAUTES PARTIES CONTRACTANTES instituent entre elles une UNION EUROPÉENNE**, ci-après dénommée "Union", à laquelle les États membres attribuent des compétences pour atteindre leurs objectifs communs.
- Le présent traité marque une nouvelle étape dans le processus créant **une union sans cesse plus étroite** entre les peuples de l'Europe, dans laquelle les décisions sont prises dans le plus grand respect possible du principe d'ouverture et **le plus près possible des citoyens**.

- A titre de comparaison, L'article fondateur de la Constitution Française démarre par
- **« Le peuple Français proclame solennellement son attachement aux droits de l'Homme et aux principes de la souveraineté Nationale. »**
- L'article 2 se termine par
- **« Le principe est gouvernement du peuple par le peuple pour le peuple »**

Les haute parties contractantes

SA MAJESTÉ LE ROI DES BELGES, SA MAJESTÉ LA REINE DE DANEMARK, LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE, LE PRÉSIDENT D'IRLANDE, LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE HELLÉNIQUE, SA MAJESTÉ LE ROI D'ESPAGNE, LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ITALIENNE, SON ALTESSE ROYALE LE GRAND DUC DE LUXEMBOURG, SA MAJESTÉ LA REINE DES PAYS-BAS, LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE PORTUGAISE, SA MAJESTÉ LA REINE DU ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD, (1)

(1) La République de Bulgarie, la République tchèque, la République d'Estonie, la République de Chypre, la République de Lettonie, la République de Lituanie, la République de Hongrie, la République de Malte, la République d'Autriche, la République de Pologne, la Roumanie, la République de Slovénie, la République slovaque, la République de Finlande et le Royaume de Suède sont devenus membres de l'Union européenne depuis lors.

Les 4 attributs de la souveraineté selon Marie-France Garaud

- Battre monnaie
- Faire les lois
- Rendre la justice
- Décider de la guerre et de la paix

- Sommes-nous encore souverains ?

- https://www.youtube.com/watch?v=OWZRtgW3scI

Compétences de l'UE

Compétences exclusives

Compétences partagées

Principe de subsidiarité

Les principes (article 5 TUE)

- 3 principes
  - Le principe d'attribution
  - Le principe de subsidiarité
  - Le principe de proportionnalité
- Le principe d'attribution régit les domaines de compétences exclusivement attribuées à l'Union ou partagées avec les états membres
- Le principe de subsidiarité permet à l'UE de s'attribuer une compétence qui relève normalement des Etats
- Le principe de proportionnalité précise que l'action de l'UE ne doit pas excéder ce qui est nécessaire
- Il revient aux parlements nationaux de veiller au respect du principe de subsidiarité et de proportionnalité

Les principes (article 2 du TFUE)

- Lorsque les traités attribuent une compétence exclusive à l'UE, elle seule peut légiférer et adopter des textes contraignants
- Lorsque les traités attribuent une compétence partagée à l'UE, les Etats membres exercent leur compétence dans la mesure où l'UE n'a pas exercé la sienne

- Certains domaines échappent d'ores et déjà aux Etats
- Pour que les Etats membres exercent leurs prérogatives dans un domaine où ils bénéficient d'une compétence partagée, il faut que l'UE ait renoncé à le faire

Les compétences exclusives (article 3 du TFUE)

- **a) l'union douanière**
- **b) l'établissement des règles de concurrence**
- **c) la politique monétaire pour les États membres dont la monnaie est l'euro**
- **d) la conservation des ressources biologiques de la mer**
- **e) la politique commerciale commune**
- **la conclusion d'un accord international**

Les compétences partagées (Article 4 TFUE)

- a) le marché intérieur
- b) la politique sociale
- c) la cohésion économique, sociale et territoriale
- d) l'agriculture et la pêche
- e) l'environnement
- f) la protection des consommateurs
- g) les transports
- h) les réseaux transeuropéens
- i) l'énergie
- j) l'espace de liberté, de sécurité et de justice
- k) les enjeux communs de sécurité en matière de santé publique

Compétences partagées (suite)

- L'union dispose également d'une compétence
  - Dans les domaines de la recherche, du développement technologique et de l'espace
  - Dans les domaines de la coopération au développement et de l'aide humanitaire
- Les Etats membres peuvent aussi exercer la leur
- Cependant :
  - Les Etats disposent d'un budget moindre pour les domaines de recherche qu'ils choisissent
  - Les pays tiers voient arriver l'aide humanitaire frappée de drapeaux européens et les Etats qui financent cette aide sont effacés

En outre (Article 5 TFUE)

- 1. Les États membres **coordonnent leurs politiques économiques au sein de l'Union**
- Des dispositions particulières s'appliquent aux **États membres dont la monnaie est l'euro**
- 2. L'Union prend des mesures pour assurer **la coordination des politiques de l'emploi des états membres**
- 3. L'Union peut prendre des initiatives pour assurer **la coordination des politiques sociales** des États membres
- La politique économique des pays de la zone euro leur échappe complètement
- En matière sociale, par exemple, pour la réforme des retraites le gouvernement français n’a pas la main

De plus (Article 6 du TFUE)

- L'Union dispose d'une compétence pour coordonner des actions, les compléter ou les appuyer dans les domaines de
  - **la protection et l'amélioration de la santé humaine**
  - l'industrie
  - la culture
  - le tourisme
  - **l'éducation, la formation professionnelle, la jeunesse et le sport**
  - la protection civile
  - la coopération administrative

- Dans les domaines censés relever de la compétence des Etats, l'UE peut intervenir dans le cadre du principe de subsidiarité. On l'a vu au cours de la crise Covid (négociation des contrats)

Exemple de coordination

- En matière d'éducation voir le PNR 2019 (Plan National de Réforme) : https://www.economie.gouv.fr/programme-stabilite-programme-national-reformes-2019
- Page 135 on constate les taux de décrochage scolaire des pays membres et l'UE fixe à chacun des objectifs permettant d'atteindre les objectifs communs (l'UE coordonne).
- Ce qui donne pour le décrochage scolaire :
  - Dernière observation dispo pour la France : 8.9%
  - Dernière observation pour l'UE : 10.6%
  - Objectif pour la France : atteindre moins de 9.5%
  - Ce qui permet d'atteindre l'objectif pour l'UE moins de 10%

Harmonisation fiscale sociale

- Le parlement élu n'a qu'un **avis consultatif**
- Les décisions se prennent **à l'unanimité des états membres**
- Il est difficile de changer les préconisations de la commission sur ces sujets en raison de la disparité d'intérêts des pays membres (TVA, SMIC, travailleurs détachés etc.)
- Comme on vient de le voir en matière d'éducation, tous les pays n'ont pas le même intérêt à l'harmonisation

Exemple : les salaires minimum dans l'UE au 21 juillet 2023

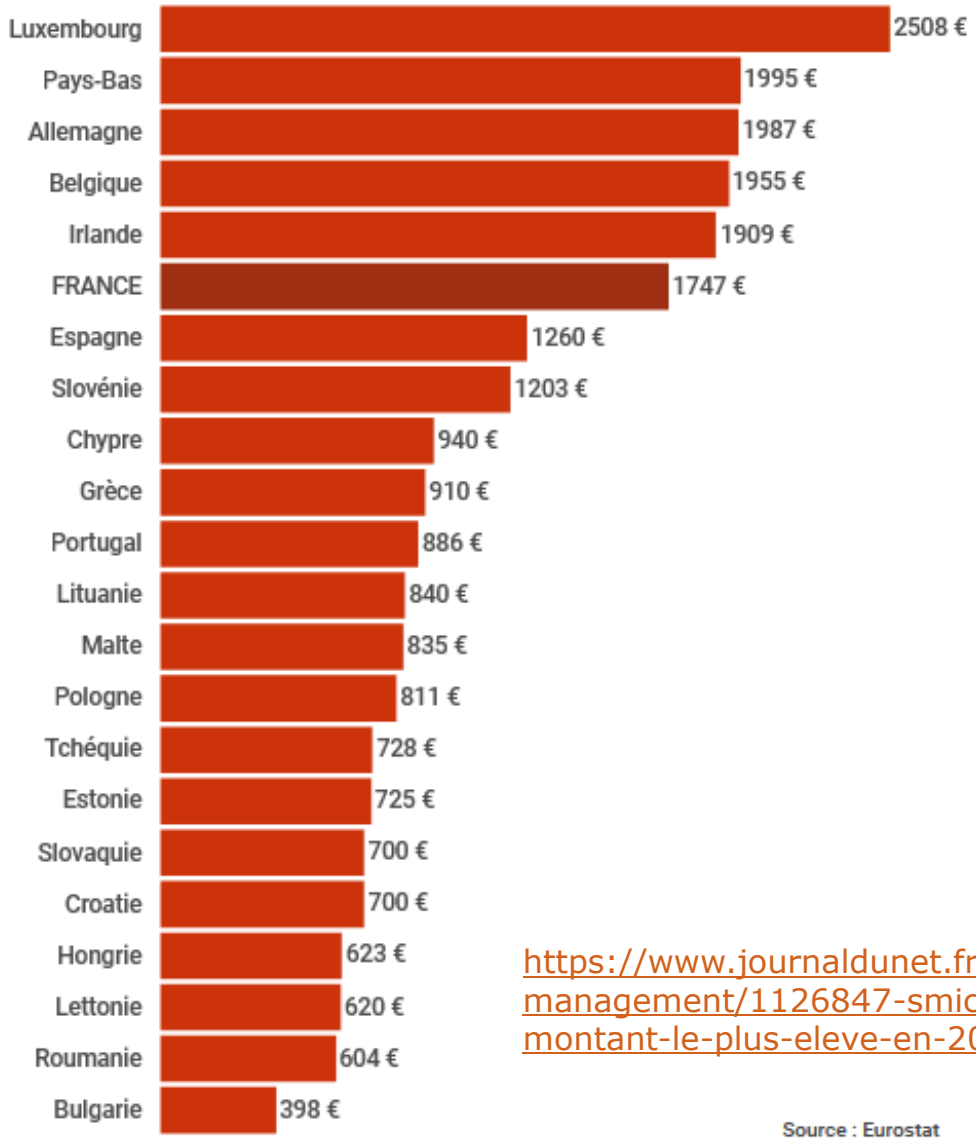

- Les disparités vont de 2508 € au Luxembourg à 398 € en Bulgarie (rapport de 1 à 6)
- Qu'impliquerait une convergence pour la France ?

https://www.journaldunet.fr/management/guide-du-management/1126847-smic-en-europe-quel-est-le-montant-le-plus-eleve-en-2023/

Source : Eurostat

Fonctionnement des institutions

Procédures législatives
Les directives et règlements
Les décisions
Les résolutions du Conseil de l'UE

Les organes de décision
Article 13 (TUE)

- Les institutions de l'Union sont :
  - **Le parlement européen** (TUE art 14)
  - **Le conseil européen** (27 chefs d'états ou de gouvernement) (TUE art15-18)
  - Le conseil ou **Conseil de l'Europe** (27 ministres concernés) (TUE art16)
  - **La commission européenne** (27 commissaires nommés) (TUE art 17)
  - **La cour de justice de l'UE** (TUE art 19)
  - **La banque centrale européenne** (TFUE art 127s)
  - **La cour des comptes européenne** (TFUE)
- Elles sont assistées de :
  - **Un comité économique et social** (TFUE)
  - **Un comité des régions** (TFUE)
- Remarque
  - Le Comité des Représentants Permanents n'est pas mentionné

Répartition des pouvoirs au sein de l'UE

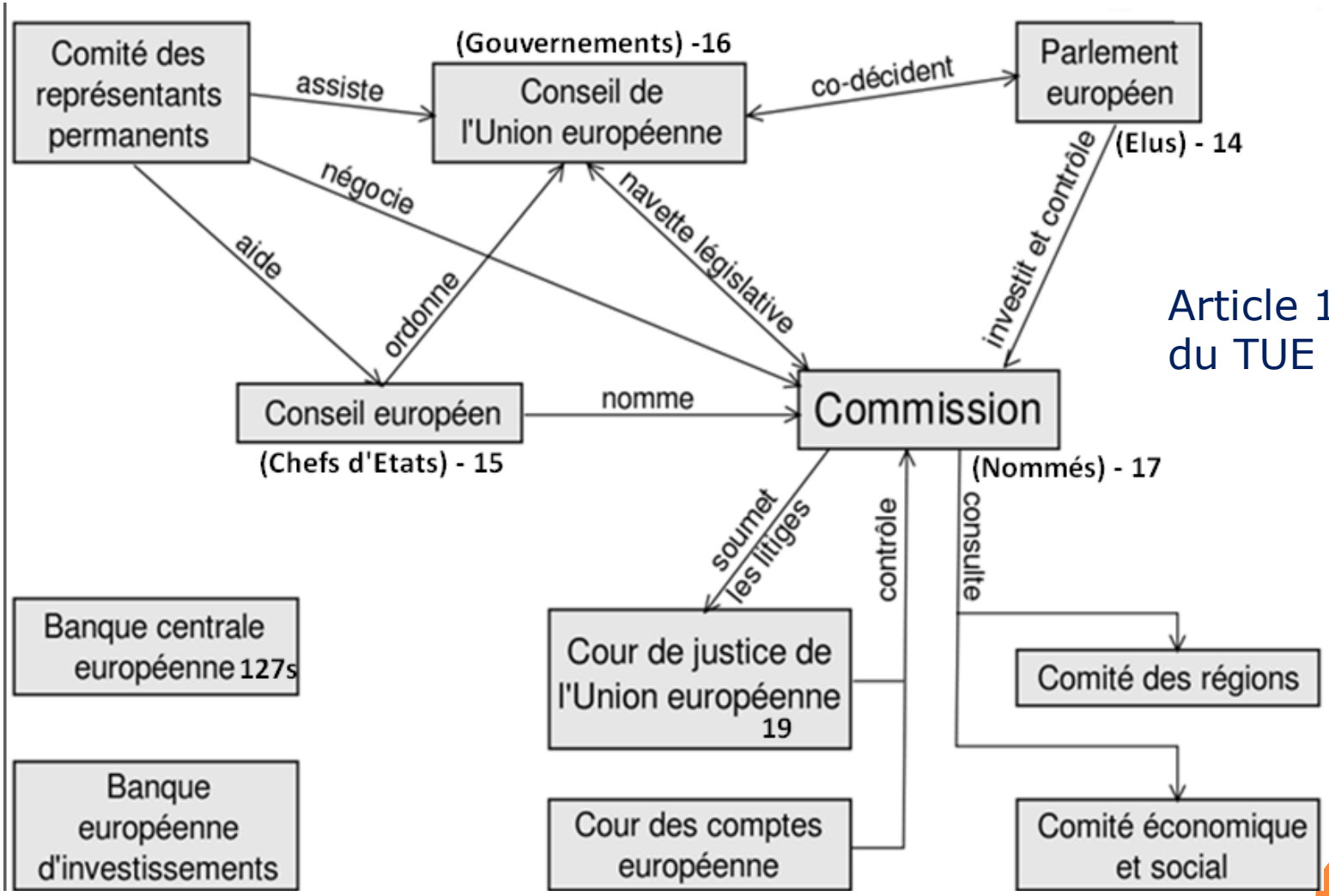

- Source BNF : http://bnf.libguides.com/europe/institutions_union_europeenne

Lobbys et transparence (Article 11 – 2 du TUE)

- « **Les institutions entretiennent un dialogue ouvert, transparent et régulier avec les associations représentatives et la société civile**. »
- L'UE parle elle-même **de groupes de pression** (https://www.europarl.europa.eu/at-your-service/fr/transparency/lobby-groups)
- Transparence
  - Quand les Français sont choqués par l'existence de cette pratique, on leur répond : à Bruxelles ça se fait en toute transparence, il faudrait qu'au parlement français ce soit la même chose.
- Avons-nous les mêmes valeurs que nos voisins européens ?
  - Le lobbying fait partie de la vie politique des anglo-saxons qui ne le cachent pas. C'est leur façon d'être.
  - Chez nous, le trafic d'influence est pénalement répréhensible. Dans la loi française, c'est un délit.

Le pouvoir des députés européens

- Faible car grande diversité de points de vue (27 pays et 8 groupes parlementaires)
- **Modifications des traités** (avis consultatif)
- Pouvoir législatif
  - Pouvoir de codécision officiellement pour « tout ce qui concerne le quotidien des gens » (par exemple le glyphosate)
  - Avis consultatif pour tout ce qui concerne l'harmonisation sociale et fiscale, les règles de concurrence... La décision appartient alors au conseil européen et requiert l'unanimité.
  - Avis conforme il approuve ou désapprouve sans pouvoir amender le texte qu'on lui propose (accords internationaux)
  - https://www.vie-publique.fr/fiches/20346-comment-sont-prises-les-decisions-au-sein-de-lunion-europeenne

Les types de textes

- **Les règlements** s'imposent directement aux Etats
- **Les directives** doivent être transposées par les parlements nationaux
- **Les décisions** ne s'adressent qu'à un seul Etat ou groupe d'Etat
- 80 % de ce qui est débattu au parlement Français émane de l'UE (contesté par le "fact checking" de *Toute l'Europe*)
- **Les résolutions** du Conseil ne sont pas des textes à valeur législative, mais des directions

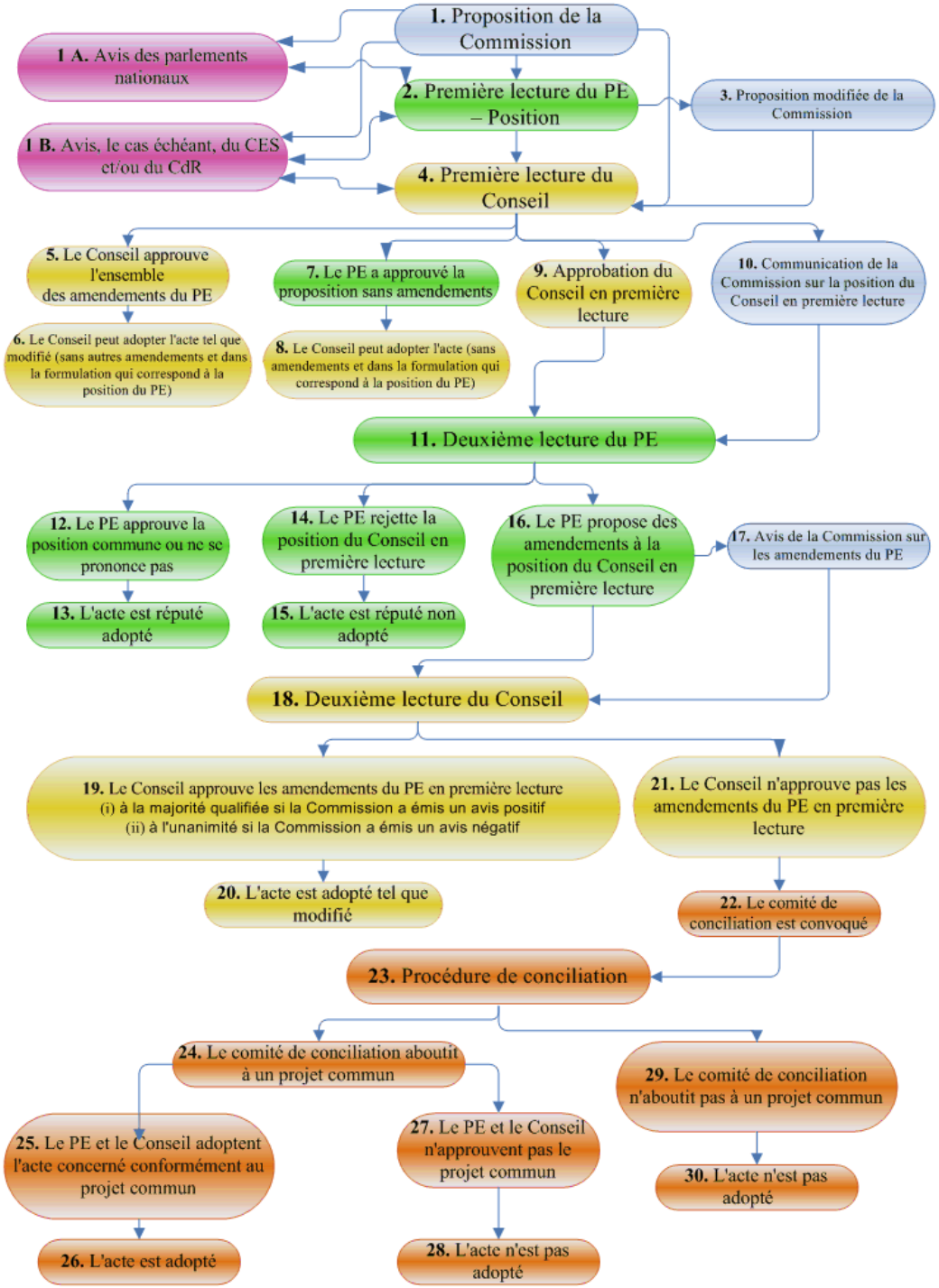

Procédure législative au sein de l'UE

Codécision ou procédure législative ordinaire

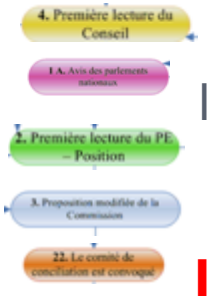

le conseil

les organe consultatifs

le parlement élu

la commission

le comité de conciliation (=trilogue) composé de la commission, du parlement et du conseil.

http://www.europarl.europa.eu/factsheets/fr/sheet/19/le-parlement-europeen-pouvoirs

https://www.touteleurope.eu/fonctionnement-de-l-ue/le-processus-de-decision-europeen-en-3-minutes/

INSTITUTIONS EUROPÉENNES

La directive européenne

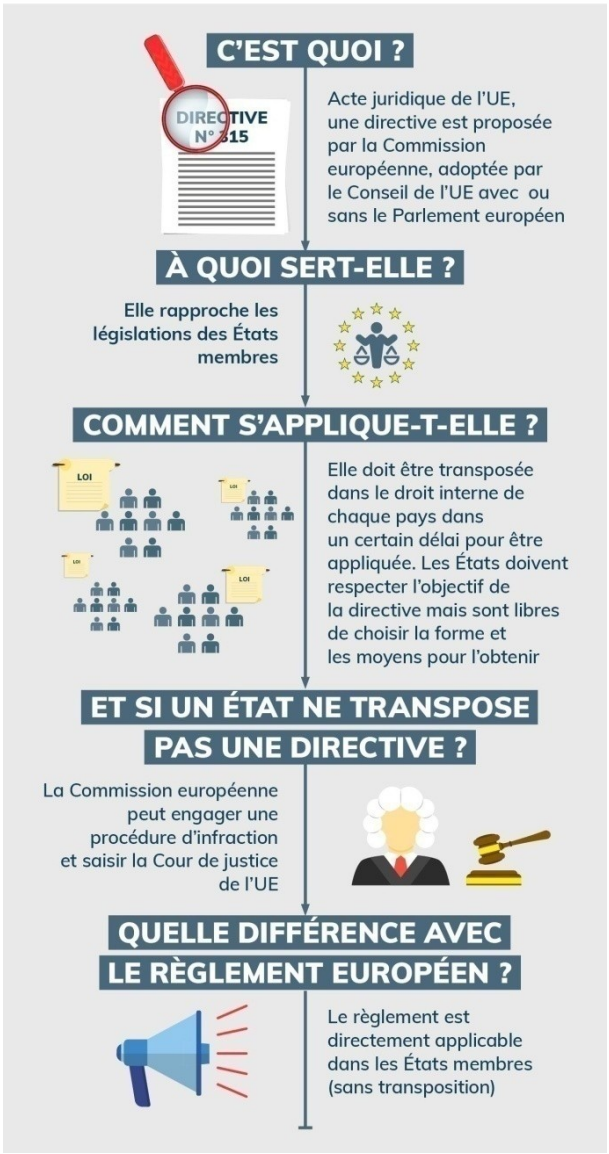

https://www.vie-publique.fr/infographie/270016-infographie-quest-ce-quune-directive-europeenne

INSTITUTIONS EUROPÉENNES

Le réglement européen

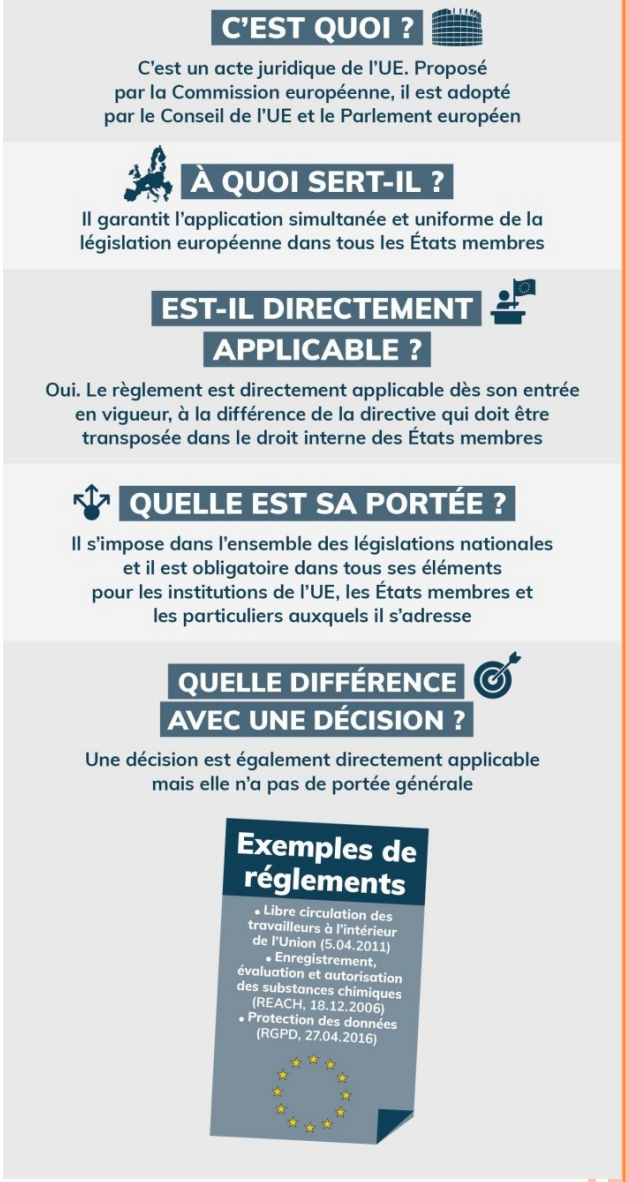

https://www.vie-publique.fr/infographie/270018-infographie-quest-ce-quun-reglement-europeen

Les directives

- Les directives passent par les parlements des pays membres et **doivent être transposées**. Toutefois les parlements n'ont que peu de latitude ces **directives sont impératives sous peine de pénalités**.

Pouvoir réel du parlement Européen

- Dans un domaine où le parlement européen a un pouvoir de codécision
- Directive sur le glyphosate le parlement a voté à 75% : **interdit dans 5 ans**
- A l'issu du trilogue, le comité de conciliation a retenu **prolongé pour 5 ans**

- Aujourd'hui, il est question de renouveler l'autorisation pour 10 ans

Exemples de transposition

- Les lois sur les 35 heures obéissent à deux directives européennes : 93/104/CE et 97/81/CE
- Les états membres ont le choix des moyens pour les transposer par exemple pour les lois sur les 35 heures **l'Etat français a échangé des acquis sociaux contre une réduction du temps de travail**

Exemple de pénalités : directive OGM

- *La France, avait tardé à transposer une loi européenne autorisant les organismes génétiquement modifiés (OGM)*
- *« Bruxelles demandait **38 millions d'euros d'amende forfaitaire plus 366 744 euros d'astreinte journalière** »*
- Finalement, *la loi fut inscrite dans la législation française « La Cour européenne de Justice a condamné la France à une amende de **10 millions d'euros**. »*

(https://www.lefigaro.fr/flash-actu/2008/12/09/01011-20081209FILWWW00478-ogm-la-france-condamnee-a-millions-.php)

Exemple de règlement

- Le RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données)
- Le Digital Markets Act (DMA)
- Le Digital Services Act (DSA)

- https://www.touteleurope.eu/economie-et-social/numerique-que-sont-le-dma-et-le-dsa-les-reglements-europeens-qui-veulent-reguler-internet/

Résolution du conseil de l'UE

Modification des traités en cours

Dans l'UE modification des traités

- Deux procédures (art 48 TUE), ordinaire ou simplifiée selon la nature de la modification. Dans les deux cas :
  - il faut requérir **l'unanimité des gouvernements** des états membres
  - les modifications doivent être **ratifiées par les états membres** (en France : soit par le parlement soit par le peuple)
- Dans tous les cas les parlementaires européens n'ont qu'un avis consultatif, il n'est pas de leur ressort de modifier les traités.

Pourquoi changer les traités ?

- Objectif : faire entrer l'Ukraine dans l'UE
- Problème : cette décision requiert l'unanimité des Etats membres et il se trouve des Etats qui vont s'y opposer
- Moyen : modifier les traités pour que des décisions prises jusque là à l'unanimité soient prises à la majorité qualifiée
- Conséquence : perte de souveraineté complète pour les nations qui composent l'UE

Aide européenne à l'Ukraine 2022-2023

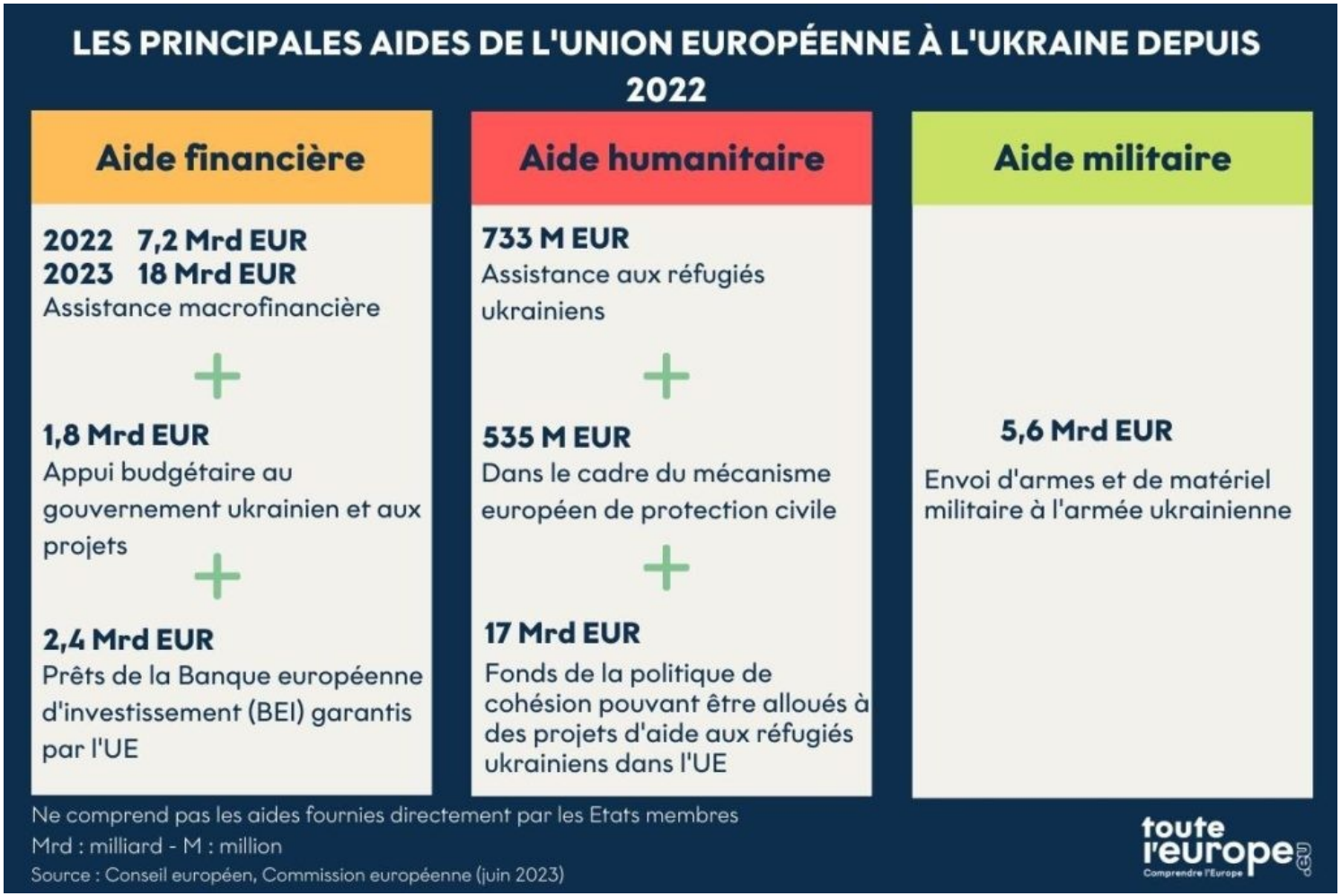

Au total plus de 50 milliards d'€

https://www.touteleurope.eu/l-ue-dans-le-monde/guerre-en-ukraine-quels-sont-les-montants-des-aides-de-l-union-europeenne-depuis-un-an/

Nouvelle aide 2024 à l'Ukraine 50 milliards d'euros

- La Hongrie a tenté de s'y opposer en faisant valoir son droit de veto
- Après négociations, 10 milliards d'euros sur les 30 qui avaient fait l'objet d'un gel pour « non respect de l'état de droit » avaient été dégelés mi-décembre 2023
- Viktor Orban avait alors quitté la réunion
- Il fut question **de priver la Hongrie de son droit de vote** à travers une pétition de quelques eurodéputés qui souhaitent en même temps **revenir sur le dégel des aides à la Hongrie**
- **Finalement le 1er février 2024 Viktor Orban s'est plié à la majorité**
- Est-ce respectueux du droit des traités ?

https://www.touteleurope.eu/fonctionnement-de-l-ue/le-parlement-europeen-monte-au-front-contre-le-degel-des-fonds-destines-a-la-hongrie/

Qu’est-ce qu’une résolution du Conseil de l’UE ?

- Le Conseil de l'UE négocie et adopte non seulement des actes juridiques mais aussi des **documents** tels que des conclusions, des résolutions et des déclarations, **qui n'ont pas vocation à produire des effets juridiques**.
- Le Conseil a recours à ces documents pour exprimer une position politique sur un thème en rapport avec les domaines d'activité de l'UE.
- Ces types de documents ne font que définir **des engagements ou des positions politiques** - ils ne sont pas prévus dans les traités. Par conséquent, **ils ne sont pas juridiquement contraignants**.

- https://www.consilium.europa.eu/fr/council-eu/conclusions-resolutions/

Procédure d'adoption d'une résolution

- « La formation du Conseil concernée adoptera ensuite le texte. Les conclusions du Conseil doivent être adoptées par **consensus** entre tous les États membres. **Si les ministres ne sont pas d'accord** sur le texte, des modifications peuvent encore être apportées. »
- « Dans des cas exceptionnels, il se peut que le Conseil ne soit pas en mesure de marquer son accord sur les conclusions. Dans ce cas, il arrive que le texte soit adopté en tant que **« conclusions de la présidence qui ne requièrent pas l'accord des États membres »** . »

https://www.consilium.europa.eu/fr/council-eu/conclusions-resolutions/

Exemple de résolution

- Celle sur l'avenir de l'Europe découle de **la conférence sur l'avenir de l'Europe** dont voici une présentation:

- https://commission.europa.eu/strategy-and-policy/priorities-2019-2024/new-push-european-democracy/conference-future-europe_fr

Propositions du parlement qui en découlent

- Résumé :
- https://www.europarl.europa.eu/news/fr/press-room/20231117IPR12217/avenir-de-l-ue-les-propositions-du-parlement-pour-modifier-les-traites
- Texte complet : https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/A-9-2023-0337_FR.html#_section1

Plan du document en 44 résolutions

- Que demande le parlement
- Réformes institutionnelles
- Subsidiarité
- Etat de droit
- Politique étrangère de sécurité et de défense
- Marché unique sécurité budget
- Education
- Commerce et investissement
- Non discrimination
- Climat et environnement
- Politique de l'énergie
- Espace de liberté sécurité justice
- Migration
- Santé
- Sciences et technologie
- Disposition finales

Que demande le parlement

- « la révision du traité sur l'Union Européenne (traité TUE) et du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (traité TFUE)**, immédiatement et sans délibération** »
- « observe que plusieurs pays des Balkans occidentaux se trouvent à différents stades des négociations d'adhésion; **se félicite de l'octroi du statut de candidat à l'Ukraine** et à la Moldavie le 23 juin 2022 »
- La précipitation est manifeste
- L'adhésion de l'Ukraine est bel et bien le fait déclencheur de cette réforme des institutions

Réformes institutionnelles

- La réforme porte
  - Sur **« la modification du mécanisme de vote au sein du Conseil »**
  - Sur **« l'augmentation considérable du nombre de domaines dans lesquels les actions sont décidées à la majorité qualifiée »**

- Il s'agit de revenir sur l'unanimité dans le cadre des décisions importantes et dans le plus possible de domaines

Suite

- **« PROPOSE DE PERMETTRE AU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE CHOISIR LES COMMISSAIRES »**
- Les Commissaires étaient antérieurement nommés par les Etats membres il est questions que ce soit le président de la commission qui les nomme
- **« DEMANDE QUE LA COMMISSION EUROPÉENNE SOIT RENOMMÉE «EXÉCUTIF EUROPÉEN» »**
- Cela revient à lui reconnaitre le statut d'un Etat. L'UE deviendrait un Etat fédéral.
- Ce qui, du même coup, efface définitivement les Nations au profit des Eurorégions.

- **« afin de remédier à la difficulté de modifier le droit de l'Union** souhaite que la convention examine les domaines d'action dans lesquels les structures de l'Union pourraient **rendre cette dernière plus efficace** »
- « Remédier à la difficulté » ou « rendre celle-ci plus efficace » c'est contourner le droit et attenter à la souveraineté des Etats membres en renonçant par exemple à la prise de décisions à l'unanimité

Subsidiarité

- « propose de renforcer **le contrôle de subsidiarité par la Cour de justice de l'Union européenne** (...) demande que les parlements nationaux tiennent compte de l'avis des parlements régionaux dotés de pouvoirs législatifs lorsqu'ils rédigent des avis motivés sur les projets législatifs »

- Ce ne sont plus les parlements des Etats membres mais une structure européenne qui contrôlera la subsidiarité.
- On remarque que les Etats et les Régions sont sur un même plan.

Subsidiarité

- « propose la mise en place d'un mécanisme de «carton vert» pour les propositions législatives **des parlements nationaux ou régionaux** dotés de pouvoirs législatifs, afin de rendre le droit de l'Union plus adapté aux besoins locaux »

- L'idée n'est pas d'avoir un Etat fédéral en conservant les Etats membres mais d'aller vers un Etat (Europe) qui fédèrerait des Euro-régions. Ces dernières sont parfois à cheval sur plusieurs Etats.

Eurorégions

- La France est concernée par les eurorégions suivantes http://geoconfluences.ens-lyon.fr/doc/etpays/Europe/EurDoc11.htm

Cette carte circule également

https://ruptures-presse.fr/actu/deputes-eurodeputes-verts-ecologistes-regionalisation-independance-ecosse-brexit-ue/attachment/carte-europe-des-regions-2/

Ou encore celle là

https://blogs.alternatives-economiques.fr/abherve/2014/08/22/des-euro-regions

Nom	Date de création	Pays
Comité régional franco-genevois	1974	France, Suisse
Rhin supérieur	1975	Allemagne, France, Suisse
Grande Région	1980	Allemagne, Belgique, France, Luxembourg
Communauté de travail des Pyrénées	1983	Espagne, France
Eurorégion Nord-Transmanche	1987	France, Royaume-Uni
Conseil du Léman	1987	France, Suisse
Eurodistrict Pamina	1988	Allemagne, France
RegioTriRhena	1995	Allemagne, France, Suisse
Arc Manche	1996	France, Royaume-Uni
GECT Pyrénées-Méditerranée	2004	Espagne, France
Eurodistrict Region Freiburg/Centre et Sud Alsace (de)	2006	Allemagne, France
Eurodistrict trinational de Bâle	2007	Allemagne, France, Suisse
Eurorégion Alpes-Méditerranée	2007	France, Italie
Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai	2008	Belgique, France
GECT West-Vlaanderen / Flandre-Dunkerque-Côte d'Opale	2009	Belgique, France
Grande Région	2010	Allemagne, Belgique, France, Luxembourg
GECT Hôpital de Cerdagne	2010	Espagne, France
GECT Espace Pourtalet	2010	Espagne, France
Eurodistrict SaarMoselle	2010	Allemagne, France
Eurodistrict Strasbourg-Ortenau	2010	Allemagne, France
GECT Pyrénées-Cerdagne	2011	Espagne, France
Eurorégion Nouvelle-Aquitaine-Euskadi-Navarre	2011	Espagne, France
GECT Parc européen Alpi Marittime-Mercantour	2013	France, Italie

https://fr.wikipedia.org/wiki/Euror%C3%A9gion

Etat de droit

- **propose de renforcer et de réformer la procédure qui concerne la protection de l'état de droit, en mettant fin à l'unanimité, en établissant un délai clair et en faisant de la Cour de justice le juge des violations**
- **suggère en outre d'habiliter le Parlement à porter les cas de non-respect des traités devant la Cour de justice**

- Les contrôles qui étaient exercés par les Etats sont transférés à la Cour de Justice Européenne
- Auparavant seule la commission avait la possibilité de poursuivre les Etats devant la CJE

Politique étrangère de sécurité et de défense

- demande que les décisions relatives **aux sanctions, aux mesures provisoires dans le cadre du processus d'élargissement et aux autres décisions de politique étrangère** soient prises à **la majorité qualifiée**
- réclame la mise en place **d'une union de la défense** comprenant des unités militaires (…)
- Encore la majorité qualifiée en lieu et place de l'unanimité sur des sujets « sensibles »
- Est-ce que des militaires qui s'engagent à mourir pour leur patrie le feront pour un Etat fédéral européen ?

L'Europe c'est la paix ?

- Cet argument est mis à mal
- Lors de son récent déplacement en Suède, le chef de l'Etat a apporté **le parapluie nucléaire français à l'UE**
- Cela faisait suite à la signature par la France du Traité d'Aix-la-Chapelle (jamais ratifié par le Parlement)
- La France s'était alors engagée à tout faire pour que l'Allemagne obtienne un siège permanent à l'ONU ce qui est un non-sens

- https://www.youtube.com/watch?v=2F0Pe8nIM6I

Non discrimination

- **« propose d'étendre la protection contre les discriminations aux questions de genre, d'origine sociale, de langue, d'opinions politiques et d'appartenance à une minorité nationale** (…)
- **remplacer «l'égalité entre les hommes et les femmes» par «l'égalité de genre»**

- Il est probable que les médias focalisent l'attention là-dessus pour évacuer le débat essentiel

Non discrimination

- **« réclame l'inclusion dans les traités de protections supplémentaires pour les minorités nationales et les langues régionales et minoritaires de l'Union »**

- Pour la France 75 langues régionales et minoritaires
- Il y a déjà 24 langues sur 27 pays on va vers une tour de Babel où plus personne ne se comprendra
- L'objectif est de faire disparaître les Etats et plus particulièrement la France au profit des eurorégions

Les autres thématiques

- Marché unique sécurité budget
- Politique sociale et marché du travail
- Education
- Atténuation du réchauffement climatique
- Politique de l'énergie
- Donne compétence en matière de justice au parquet européen pour la criminalité sexiste et environnementale
- Acquisition de la citoyenneté de l'Union
- Renforcement de la politique commune en matière d'immigration
- Propose que l'Union prenne des mesures en matière de santé publique
- Fixe des objectifs en matière de science et technologie

Disposition finales

- « adopte les propositions de révision des traités qui figurent en annexe; les soumet au Conseil conformément à **l'article 48, paragraphe 2, du TUE »**

Où en sommes-nous ?

Pour répondre, voyons les dispositions de l'article 48 et les étapes déjà validées

Article 48 alinea 2 TUE

- « Les projets de révision des traités sont transmis par le Conseil au Conseil européen **et notifiés aux parlements nationaux. »**
- Le 29 novembre le parlement européen adopte les résolutions
- Une semaine plus tard, le parlement français valide

- https://www.consilium.europa.eu/fr/policies/conference-on-the-future-of-europe/timeline-conference-on-the-future-of-europe/

Scrutin au parlement européen

https://www.francesoir.fr/opinions-tribunes/traites-europeens-oms-projet-de-loi-sur-les-derives-sectaires-coup-d-etat-et

Traduction en droit français

- Le texte
  https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/16/textes/l16t0197_texte-adopte-seance#
- Le dossier législatif complet
  https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/16/dossiers/alt/suites_conf_avenir_europe
- Le scrutin
  https://www2.assemblee-nationale.fr/scrutins/detail/(legislature)/16/(num)/3079

Le scrutin à l'assemblée nationale

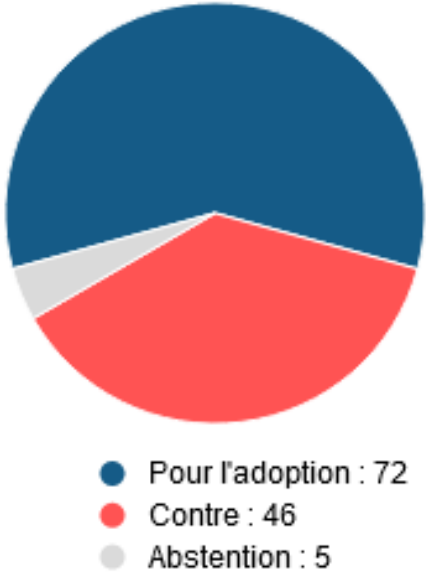

Synthèse du vote

Nombre de votants : **123**
Nombre de suffrages exprimés : **118**
Majorité absolue : **60**
Pour l'adoption : **72**
Contre : **46**

L'Assemblée nationale a adopté.

- Renaissance 47 pour
- Modem 21 pour
- Horizon 1 pour
- RN 25 contre sur 88
- LFI 20 contre sur 75
- LR 5 abstention sur 62
- Socialiste 2 pour
- LIOT 1 pour
- NI 1 contre
- Ecologiste communistes (NUPES) personne

Prochaine étape art 48 suite

- Il reste ces étapes :
  - Le Conseil européen **convoque une Convention à la majorité simple**
  - **La Convention adopte par consensus une recommandation** à une **Conférence des représentants** des gouvernements des États membres
  - **Cette Conférence doit arrêter d'un commun accord les modifications à apporter aux traités**
  - Les modifications entrent en vigueur après avoir été ratifiées par tous les États membres **conformément à leurs règles constitutionnelles respectives**

Si des Etats n’ont pas validé dans les 2 ans (art 48 suite)

- 5. **Si à l'issue d'un délai de deux ans** les quatre cinquièmes des États membres ont ratifié ledit traité et qu'un ou plusieurs États membres ont rencontré des difficultés pour procéder à ladite ratification, **le Conseil européen se saisit de la question**

- Qu’est-ce à dire ?

Le « couple franco-allemand » à l'origine des changements

- Les premiers à en parler :
  - https://www.upr.fr/actualite/comment-washington-resserre-ses-griffes-sur-lue/
  - https://www.francesoir.fr/politique-monde/elargissement-de-l-ue-le-couple-franco-allemand-presente-une-proposition-de-reforme
  - https://www.francesoir.fr/opinions-tribunes/l-avenir-de-l-union-europeenne-vraiment-partie-1
  - https://www.francesoir.fr/opinions-tribunes/l-avenir-de-l-union-europeenne-vraiment-partie-2

Que faire ?

- Voter. Ne surtout pas s'abstenir.
- Signer les pétitions qui vont dans le bons sens sur les sites officiels par exemple celle là : https://petitions.senat.fr/initiatives/i-1499
- Ecrire aux parlementaires nationaux et européens
- Ecrire aux élus en général
- S'informer et informer ses proches

Les élections sont-elles truquées

- Oui mais pas de la manière qu'on croit
- La vraie tricherie en matière d'élection n'est pas après l'élection (dépouillement et remonté des résultats) mais avant
- Alexis de Tocqueville disait : « Je ne crains pas le suffrage universel, les gens voteront comme on le leur dira »
- Le principe est le suivant : les médias sont détenus par une oligarchie ils disent tous le même chose (reproduction des dépêches AFP)
- Les sites de références neutres en apparence (Toute l'Europe, Wikipedia etc.) citent les médias et ce sont leurs seules sources

Autre exemple, les sondages : qui sont-ils ?

https://www.touteleurope.eu/institutions/elections-europeennes-2024-voici-les-candidats-tetes-de-liste-en-france/

Pourquoi sont ils sur cette photo ?

- Certains figurent sur cette photo alors qu'ils ne sont pas encore déclarés mais ils sont testés par les instituts de sondage
- D'autres n'y figurent pas alors qu'ils sont déclarés et testés par les instituts de sondage
- La méthode semble quelque peu approximative pour un site de référence.
- On voudrait orienter les votes vers ces personnalités, on ne s'y prendrait pas autrement.

Sources

- TUE – TFU : https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:12016ME/TXT&from=FR
- Résolution sur l'avenir de l'Europe https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/A-9-2023-0337_FR.html#_section1

Fin

www.reflexions-citoyennes.fr